

Liste des partenaires du territoire à même d'intervenir sur le Fonds handicap permettant de réorienter le public en situation de handicap :

- L'Etat;
- Pôle emploi;
- L'Agefiph;
- Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP);
- La Caisse nationale de solidarité et de l'autonomie (CNSA);
- La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS);
- La Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA);
- L'Association des Régions de France (ARF).